

# Sautel se transforme !

+ de sécurité + de mobilités



# BIEN VIVRE LE BOULEVARD SAUDEL



VÉLO



VOITURE



PIÉTON



BUS

## Comment circuler sur la voie partagée bus + vélo ?

Je roule au centre de la voie bus pour être bien visible et éviter l'ouverture de portière d'un véhicule stationné. Si un bus se trouve derrière moi, je me rabats à droite pour faciliter son déplacement.

## Comment effectuer un dépassement sur la voie partagée ?

Je m'écarte du cycliste afin de laisser une distance d'au moins 1 m et garantir la sécurité de tous.

## Je double le bus par la gauche, uniquement lorsque il a mis son clignotant pour marquer l'arrêt ; je me déporte sur la gauche pour établir une distance suffisante et ne pas me trouver dans son angle mort.

## Je ne dépasse jamais un bus :

- > par la droite, au risque de me retrouver dans son angle mort au moment où il redémarrera
- > si le bus s'apprête à tourner, à cause des risques liés au déport.

## Comment tourner à gauche ?

**En mode direct.** Bras tendu, je me déporte sur la voie après avoir vérifié qu'aucun véhicule ne s'apprête à me dépasser ; si aucun véhicule n'arrive en face, je traverse en toute sécurité. lorsque le feu est rouge, j'attends dans le sas vélo en amont du feu.

## Comment tourner à gauche ?

**En mode indirect.** J'emprunte le passage piétons en mettant pied à terre.

## Un bus est à l'arrêt...

Si un bus s'arrête pour me laisser passer, je m'avance prudemment en vérifiant qu'aucun véhicule n'arrive à hauteur du bus sur la voie contiguë.

## Vigilance, piéton en approche !

Si un bus marque une pause hors arrêt de bus, il y a une raison : il laisse sans doute traverser un piéton. Je ne force pas le passage et ne repars pas sans savoir pourquoi il marque un arrêt.

## Avant d'ouvrir la portière côté conducteur, je contrôle mon rétroviseur et mon angle mort pour m'assurer qu'aucun vélo ou bus n'arrive à mon niveau.

## Comment faire pour stationner ?

**Avant de franchir la voie bus,** je vérifie qu'aucun vélo ou bus ne s'y trouve. Lors de ma manœuvre, je vérifie dans mon rétroviseur qu'aucun vélo ou bus n'approche par l'arrière. **J'effectue les mêmes vérifications avant de quitter mon stationnement.**

## Que se passe-t-il quand la voie partagée s'interrompt ?

Bus ou vélo, je reste prioritaire par rapport aux voitures qui se rabattent sur ma voie. Je reste vigilant-e.



# Sautel se transforme !

## LA NOUVELLE CONFIGURATION

- › Une voie bus en site propre partagée avec les vélos
- › Une seule voie routière
- › Des passages piétons et vélos sécurisés
- › Une vitesse limitée à 30 km/h sur l'ensemble du boulevard
- › Des places de parking maintenues pour l'accès aux commerces

## PLUS DE MOBILITÉS SUR LE BOULEVARD

- › 2 lignes de bus : 15 et Illico 4 (1 bus toutes les 15 minutes)
- › 4 arrêts de bus : Moulin des Justices, Primevères, Iris, Patte d'oie
- › 2 stations libre-service vélo : Sautel et Patte d'oie
- › Le Parc-relais Beaulieu (150 places) à moins de 10 minutes